

Nord comme partie du chemin canadien du Pacifique, et s'intéressa fort à celui-ci. Il le considérait comme le grand artère qui devait porter les richesses de l'Ouest, et même du Japon et de la Chine, à nos ports de mer par l'intérieur du territoire canadien, favorisant et nourrissant le commerce et l'industrie sur tout son parcours. Il admirait le plan de sir Georges Cartier, et regrettait que sir Hugh Allan, grâce aux intrigues de ses adversaires, n'eût pu négocier l'emprunt nécessaire pour le mettre à exécution. Il voyait dans la construction du Pacifique un engin puissant d'émigration, et calculait que dans dix ans, la contribution indirecte des émigrés au revenu fédéral, et l'augmentation de valeur des terres du Nord-Ouest, eussent payé en grande partie la dette qu'il aurait fallu contracter. Ses appréciations des avantages et des désavantages présentés par les diverses routes déclinèrent le coup d'œil d'un homme d'état. Il travailla aussi à la réussite du chemin de la rive nord, par ses écrits et par ses visites et des démarches pleines d'apropos. Mais son chemin de fer favori, s'était sans doute celui de Colonisation du Nord. On l'en appelle le père. Il ne peut guère en récuser la paternité. Dernièrement encore, il avouait à une réunion des membres de la presse qui lui faisaient visite, qu'un pareil enfant était de l'espèce qu'il était permis d'engendrer dans le sacerdoce. Il remerciait en même temps quelques journaux d'en avoir été les nourriciers et de l'avoir habillé. Si quelque doute existait, sur la part prépondérante qui revient à M. Labelle dans la gloire de cette œuvre, les extraits suivants, qui nous sont communiqués par un ami indiscret du curé de Saint-Jérôme, suffiront pour les dissiper.

Sir Hugh Allan lui écrivait en date du 25 juillet 1873 : " My dear Father Labelle, vous avez été content, j'en suis certain, d'apprendre que le contrat pour la construction du chemin de fer de Colonisation du Nord était enfin signé. Ce résultat est en grandemessure dû à votre industrie et vos efforts infatigables, et s'il y a un homme qui puisse s'attribuer la gloire de cette œuvre, cet homme, c'est vous-même."

L'hon. M. Abbott lui écrivait de Londres, le 5 mai 1873 : " Il est à regretter que votre saint office vous empêche d'occuper dans l'entreprise la position à laquelle vos efforts et votre influence vous donnent droit. Mais je sais que la satisfaction d'avoir fait un grand bien à votre pays et à vos compatriotes vous récompensera suffisamment, à votre point de vue, de l'aide importante que vous nous avez donnée dès le principe."

Aujourd'hui que le chemin est presque terminé, l'on peut bien décerner la couronne à qui la mérite.

L'on sait que, par suite d'une foule de difficultés imprévues, l'avenir du chemin de fer de colonisation fut encore menacé, même après que les travaux furent commencés. M. Labelle avait contribué à faire voter le million par Montréal, il déclina le ministère de la Province à adopter le chemin, et le parachever. C'est même de lui, dit-on, qu'est venue l'idée de faire entreprendre " Le Grand-Tronc du Nord " par le gouvernement. La part qu'il avait prise dans ces événements fut reconnue en quelque mesure par les commissaires, en donnant à l'un des deux premiers engins placés sur la ligne le nom du " Rév. A. Labelle."

Au dîner qui eut lieu l'autre jour à Saint-Jérôme, ministres, représentants, journalistes, échevins, tous s'unirent dans un concert de louanges à son adresse. Et, soit dit en passant, le tact exquis qu'il manifesta en cette circonstance confirmait ce qu'avait dit de lui, en pareille occasion, un citoyen distingué parmi nos frères anglais et protestants : " Le père Labelle, disait-il, aurait dû être premier ministre du Canada, au lieu d'être curé de Saint-Jérôme ! "

Les Montréalais se rappelleront longtemps les processions de traîneaux chargés de bois, qui, en deux occasions, sont arrivées en ville conduites par le curé Labelle. C'était un présent que les habitants de

Saint-Jérôme, à la sollicitation de leur pasteur, envoyaient aux pauvres de Montréal. La prochaine fois que Saint-Jérôme fera la charité, son cadeau viendra en chemin de fer.

Au milieu de tout cela, M. Labelle a eu le temps de doter Saint-Jérôme d'un collège, jolie bâtisse en brique de trois étages, de 80 pieds de façade avec chapelle latérale, et où la jeune fille de la paroisse reçoit une éducation commerciale, agricole et religieuse sous les soins des Révérends Pères de Sainte-Croix.

Aujourd'hui que le chemin de fer est terminé jusqu'à Saint-Jérôme, il faut l'alimenter. Le curé Labelle est persuadé que les Laurentides renferment des richesses minières considérables, et les rapports géologiques en font foi. Dernièrement, par exemple, on découvrirait, dans Saint-Jérôme même, des indices les plus marqués d'une mine précieuse. De suite il frappe à toutes les portes pour avoir les moyens de faire bénéficier le pays et son village de l'exploitation de ces mines. Déjà la paroisse a souscrit quelques milliers de piastres, et l'on doit se mettre à l'œuvre ; mais les ressources sont si minimes, et les dépenses sont si considérables pour jeter les bases solides d'une exploitation efficace, qu'il lui faut de plus amples secours. Et, disons en passant que les mines étant une des plus puissantes sources de la richesse d'un pays, on ne voit pas pourquoi les gouvernements n'alloueraient pas quelques subventions aux hommes énergiques qui entreprennent de fouiller les entrailles de la terre d'une manière raisonnée.

Tant d'occupations n'empêchent le curé Labelle d'être d'une régularité exemplaire dans l'exercice de son ministère. Ses sermons sont toujours dignes de remarque par la lucidité et le sens pratique qui les caractérisent. Sincèrement orthodoxe, il ne dévie pas de la plus stricte doctrine de l'Eglise, qu'il ne trouve nullement incompatible avec le vrai progrès. Aussi, dans sa paroisse, l'Eglise favorise l'Etat et l'Etat aide l'Eglise, et tout le monde s'en trouve bien.

Loin de s'enorgueillir de ses succès, il sait en faire remonter la gloire à Dieu, la cause première et l'auteur de toute grandeur.

Les connaissances théologiques de M. Labelle sont très-profondes, et il a souvent eu occasion d'éclaircir des questions fort difficiles. Monseigneur d'Ottawa l'a honoré de sa confiance en lui déléguant une partie de ses pouvoirs aux fins d'ériger des paroisses canoniques dans la partie sud de son diocèse.

Il est d'une affabilité engageante, et sait toujours trouver des instants pour parler de tout ce qui peut intéresser. Toujours prêt à rendre service au plus humble de ses paroissiens, il dépasse dans sa générosité les limites de sa fortune, qu'il ne se donne jamais le temps d'apprécier.

Il reçoit avec une charmante bonhomie, dont la cordialité tient lieu de tous les raffinements de la civilité. Quand sa cave est vide son fumoir est bien garni, et il est aussi à l'aise, dans un cas comme dans l'autre, pour recevoir les plus illustres personnages du pays.

Ajoutons que sa digne mère, qui préside à l'administration intérieure de sa maison, contribue, par sa politesse et ses prévenances, à faire du presbytère de Saint-Jérôme l'hôtel le plus achalandé des paroisses environnantes. Les prêtres du voisinage et les hommes importants de la Puissance viennent souvent s'y instruire et s'y égayer. G.-E. DESBARATS.

NOS GRAVURES

Aux portes de la mort.—Ce tableau, par Hubert Herkomer, était à la dernière exposition de l'Académie royale, à Londres, où il attira l'admiration des critiques. La scène qu'il représente n'est pas étrangère à nos villages canadiens. Quand on entend tinter la clochette du sanctuaire, on dit : " Voilà le Bon-Dieu qui passe ! c'est M. le curé qui se rend auprès de quelque moribond." Et vite on se met

à la fenêtre ; on s'agenouille avec recueillement, et pendant que le prêtre chemine, portant le Saint-Viatique, on récite une prière pour l'agonisant.

Dans notre gravure, c'est la famille du malade qu'on voit à genoux au seuil de la maison. Le paysage est montagneux ; ce sont les Alpes bavaïses, et c'est dans un chalet de la Bavière que va se passer le drame auquel le prêtre vient prendre part. L'angoisse est peinte sur toutes les figures, sans cependant qu'aucune d'elles n'ait perdu son cachet d'individualité. Elles offrent une étude à l'artiste, comme elles éveillent la sympathie des cœurs. Les pensées qu'évoque ce tableau sont éminemment propres au mois de novembre, quand chacun se souvient de ses parents, de ses amis que recouvre le tombeau et qui attendent le jugement dernier. C'est le mois des morts, le mois des feuilles mortes ; bientôt, un linceul couvrira la nature. C'est l'image de notre destinée. Lisez plutôt le poème d'Octave Crémazie. On y voit tout le néant de l'homme. G.-E. D.

Départ de volontaires russes.—Dans notre dernier numéro, nous donnions l'aspect d'un bureau slave à Saint-Petersbourg. Aujourd'hui, nous montrons une gare de la capitale de la Russie, lors du départ journalier de volontaires pour la Serbie. Un nombreux public et les camarades de régiment les accompagnent sur le quai d'embarquement, et, au moment où le train se met en marche, saluent une dernière fois de hurrahs et en agitant leurs coiffures et leurs mouchoirs, ces intrépides volontaires que peut-être ils ne reverront jamais. G.-E. D.

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

La grande question du moment, en fait de modes, pour une femme économe, c'est de tirer parti du passé au profit du présent. Etant donné un costume démodé, en faire un costume nouveau : voilà l'énoncé du problème ; cherchons-en la solution.

La chose n'est pas si difficile qu'elle le paraît à première vue ; n'a-t-on pas la facilité de faire tunique et cuirasse d'une même étoffe, tandis que les manches et le jupon sont d'une autre ? Ou bien encore d'établir corsage et jupon d'une façon, manches et tunique d'une autre ? Ces deux combinaisons sont également acceptées par la mode actuelle, et nous n'avons pas à nous prononcer sur leur mérite relatif : c'est affaire de goût personnel.

De ce que les manches assorties au jupon répondent bien au sentiment de la mode, il ne faudrait pas appliquer ce système à la polonaise, dont le caractère spécial consiste à être *une*, c'est-à-dire à former un vêtement complet, qui se puisse mettre sur n'importe quel jupon.

La polonaise se fait si longue, aujourd'hui, que c'est presque une robe princesse ; d'autant plus qu'elle suit le mouvement de la traîne et que la hauteur de 15 à 20 centimètres de jupon qu'on aperçoit seulement se conserve tout autour. C'est encore là, pour l'économie, un moyen de pactiser avec la mode et d'utiliser de vieux Jupons, que l'on rend neufs en en rafraichissant simplement le bas.

Voici, au surplus, une toilette dans le dernier genre :—Polonaise en drap militaire bleu, garnie sur tous les bords de dépassants de faille rouge " légion d'honneur," lesquels sont répétés à une distance de cinq centimètres. Deux rangs de boutons lisérés de rouge ornent les devants ; de chaque côté, la poche intérieure est marquée par une fente en biais, ornée d'un revers. Celui-ci est découpé en dents très-creuses, bordées de rouge, avec un bouton assorti sur chaque pointe ; même revers au bas des manches. Par derrière, la polonaise est soulevée en pouffs successifs, cascadeant à peine, accentués et soutenus par des biais dentelés pareils aux garnitures précédentes. Un paletot cuirasse accompagne ce vêtement ; garniture analogue, y compris les deux rangs de boutons qui font suite. Quant au jupon, que l'on voit à peine, nous nous con-

tenterons de citer le volant de velours noir qui l'entoure.

Voici comment on pourrait résumer la physionomie du costume actuel :

La sobriété des ornements, la bonne coupe du vêtement et la netteté de l'ensemble sont des signes distinctifs auxquels on reconnaît, à la promenade, une femme de bonne compagnie. Les garnitures voyantes, les formes excentriques, le genre ébouriffant ne sont supportables que dans un salon.

Maintenant, glanons un peu çà et là dans le champ si vaste de la fantaisie parisienne.

Le fichu est, sans contredit, passé dans les habitudes de la vie d'une élégante ; pas un corsage sur lequel on ne jette, une fois rentrée chez soi, un gentil fichu que l'on noue sans façon, en le fixant par un nœud de ruban ou une fleur. Les fichus le plus en faveur à présent sont en filet de chenille, avec franges assorties, soit noirs, blancs, ou de toute autre couleur. La blonde angulaire noire, crème ou de n'importe quelle autre nuance, forme d'autres fichus très-recherchés pour le soir ; il y en a de charmants, de couleur bleu pâle et rose. Nous avons indiqué la dernière nouveauté sous ce rapport.

Avec le mélange de blondes de couleur et de dentelles noires brodées de paille, on arrive à des résultats ravissants, lorsque les nuances sont bien choisies ; on ajoute à ces parures des ruches intérieures en tulle ou crêpe lisse blanc, quelques nœuds de velours ou de ruban et des fleurs.

A propos de ces ruches, nous signalerons celles de tulle blanc gaufré, avec brins de soie blanche ondulant sur les bords, d'un nuageux plein de douceur. Il y a encore les nouveaux plissés de crêpe lisse crème, garnis de deux rangs de petites valenciennes de même teinte ; ces plissés ne manquent pas de charme et sont bien faits pour fixer l'attention des femmes qui se piquent d'avoir du goût.

La broderie a pris un tel pied, dans le domaine de la mode, qu'on en met partout ; voici un paletot cuirasse en belle faille noire, chaudement doublé, ouaté, capitonné, tout à fait confortable. Son aspect serait des plus simples, puisque ses bords sont unis, s'il n'y avait un col, des revers, deux poches et des parements au bas des manches, le tout en velours noir brodé d'acier. En voyant le vêtement, on ne s'attend guère à ce genre de garniture ; c'est pourtant joli.

Duster-coat et *ulster* sont maintenant comptés parmi les manteaux les plus commodes, et les femmes qui les dédaignaient le plus, à leur apparition, s'en montrent maintenant les plus zélés partisans. Le *duster-coat* ou cache-poussière n'a vraiment plus sa raison d'être ; mais, établi en fort cachemire, il est encore assez chaud ; et puis on s'est si bien habitué à lui pendant les voyages et aux eaux, qu'on a peine à s'en passer. L'*ulster*, lui, est peut-être trop lourd pour le moment, mais son tour viendra ; parmi les plus fashionables, il faut citer ceux en drap à carreaux, garnis d'assez gros boutons de bois ou d'os assortis à la teinte de l'étoffe. On nous permettra de dire que ces derniers modèles sont affreux sur le dos d'une femme ; nous préférons de beaucoup l'*ulster* en drap uni. Ce vêtement, comme le *waterproof*, n'a rien d'élégant par sa coupe ; il enveloppe son sujet complètement, faisant de lui une machine longue ou large, selon sa disposition particulière ; il ne faut donc pas lui donner le ridicule d'une excentricité risquée. MARY D'AUBERVILLE.

—Nous ne voyons pas pourquoi les sommes considérables de deniers payées chaque année, en Canada, pour primes d'assurance iraient emplir les coffres de compagnies étrangères, quand nous avons en ce pays des institutions dont le crédit est solide et dont la gestion est confiée à des hommes honnêtes et de capacités reconnues. Nous avons d'assez bons hommes d'affaires en Canada que partout ailleurs, et les Canadiens devraient se faire un devoir d'encourager leurs institutions locales. La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu du comté d'Hochelega, dont on trouvera l'annonce dans une autre colonne, inaugure son existence sous les auspices les plus favorables. Dans la liste de ses officiers, nous remarquons des noms bien connus et dont la réputation d'intégrité doit inspirer la confiance.